

PROGRAMME DE FORMATION

D.E. ACCOMPAGNANT EDUCATIF ET SOCIAL

525 HEURES EN CENTRE DE FORMATION

840 HEURES DE STAGES PRATIQUES

CONTEXTE

L'accompagnant éducatif et social réalise une intervention sociale au quotidien visant à compenser les conséquences d'un handicap, quelles qu'en soient l'origine ou la nature. Il prend en compte les difficultés liées à l'âge, à la maladie, ou au mode de vie ou les conséquences d'une situation sociale de vulnérabilité, pour permettre à la personne d'être actrice de son projet de vie. Il accompagne les personnes tant dans les actes essentiels de ce quotidien que dans les activités de vie sociale, scolaire et de loisirs.

Il veille à l'acquisition, la préservation ou à la restauration de l'autonomie d'enfants, d'adolescents, d'adultes, de personnes vieillissantes ou de familles, et les accompagne dans leur vie sociale et relationnelle.

Ses interventions d'aides et d'accompagnement contribuent à l'épanouissement de la personne à son domicile, en structure et dans le cadre scolaire et social.

FINALITE

Se positionner comme un professionnel de l'intervention sociale dans la proximité, en préservant l'autonomie des personnes, voire la développer.

Acquérir les gestes du quotidien en respectant les capacités de la personne

Être un intervenant de la communication, savoir s'adapter et développer des capacités d'empathie dans la relation d'aide

Faciliter l'intégration sociale des personnes et proposer des activités en adéquation avec des publics différents

DATE / LIEU / HORAIRES

Cette formation se déroule du **26 octobre 2020 au 05 novembre 2021**

ESAT Alain Boubel Rue du Bouquet, ZA du Meyrol 26200 MONTELIMAR

Horaires : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h sous réserve de modification

PRE REQUIS / PUBLIC VISE

Pas de pré-requis de niveau

Connaissance du métier et de ses missions

Motivation personnelle et projet professionnel défini.

Elle peut être également accessible aux salarié(e)s (OPCO, CIF, contrat de professionnalisation, contrat d'apprentissage).

MODALITES D'ACCES A LA FORMATION

Dossier de candidature avec lettre de motivation et CV

Écrit et oral d'admissibilité (sauf dispense de l'épreuve écrite accordée aux candidats titulaires d'un titre ou diplôme mentionné à l'annexe 1 de l'instruction DGCS/SD4A/2016/57 du 29 février 2016)

ORGANISATION DE LA FORMATION / CONTENU / INTERVENANTS

La formation démarre par une session de 4 semaines de théorie en centre avec recherche de stage, puis une alternance entre période de stages (2 à 4 semaines consécutives) et cours (1 à 2 semaines consécutives)

Des congés sont proposés à chaque période de vacances scolaires pour les personnes en formation initiale et pour les personnes relevant de la formation continue les congés sont en accord avec l'entreprise.

Lors de la première période de formation théorique, les vendredis sont inscrits en « autoformation » afin d'effectuer de manière active la recherche de stage et prévoir

l'organisation du travail personnel

Les journées de formation théoriques comptent 7h (9h/12h30 et 13h30/17h)

Nous sommes chartés H+ et notre référente handicap, Florence Petit accueille et accompagne toute personne en situation de handicap, fpetit@carrel.fr.

La formation DE AES est proposée avec 3 spécialités et répartie en 4 modules

Les spécialités :

- « accompagnement de la vie à domicile », contribue à la qualité de vie et au maintien de la personne à son domicile
- « accompagnement de la vie en structure », contribue au soutien des relations interpersonnelles et à la qualité de vie de la personne dans son lieu d'accueil
- « accompagnement à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire », facilite, favorise et participe à l'autonomie des enfants, adolescents et jeunes adultes en situation de handicap dans les activités d'apprentissage, culturelles, sportives, artistiques et de loisirs.

Les modules: au nombre de 4 pour une durée totale de 525h, partagée par un socle de 378h et la spécialité de 147h

- **DC1 : « se positionner comme professionnel de l'action sociale » 140h**

Socle: 126 heures

Spécialité: 14 heures

Ce module aborde le développement de la personne tout au long de la vie dans ses différentes dimensions, ainsi que la base des politiques publiques et des lois régissant le secteur social et médico-social. Il met l'accent sur la posture professionnelle (éthique et déontologie)

- **DC2: « accompagner la personne au quotidien et dans la proximité » 161h**

Socle: 98 heures

Spécialité: 63 heures

Ce module aborde les notions de relation d'aide et d'accompagnement de proximité: ergonomie, aide à la mobilité et transferts, l'alimentation soins de la personne; avec l'apprentissage et maintien de l'autonomie

Les bases de la communication, verbale et non verbale, les notions d'écoute et d'observation
Il comprend également le PSC1

- **DC3 : « coopérer avec l'ensemble des professionnels concernés » 91 h**

Socle: 63 heures

Spécialité: 28 heures

C'est le module qui aborde le travail en équipe pluriprofessionnelle et les différents moyens de transmission

Il convient donc d'acquérir la connaissance des différents professionnels qui entourent la personne accompagnée et la communication adaptée

C'est aussi les notions de projets (établissements, individuels et/ou personnalisés) avec la participation à l'élaboration du projet personnalisé en coopération avec la personne concernée, son environnement et l'encadrement.

- **DC4 "participer à l'animation de la vie sociale et citoyenne de la personne" 112h**

Socle: 70 heures

Spécialité: 42 heures

Notion de maintien et développement des liens sociaux, familiaux mais aussi faciliter l'accès de la personne à la vie citoyenne

Repérer la place de l'aidant et la gestion des conflits

Notions d'activités collectives et individuelles

- **3 stages (840 heures):**

Le premier est basé sur la découverte du métier

Le deuxième et troisième stage sont réalisés dans la spécialité choisie

Les apprenants sont accompagnés par un formateur référent sur place

INTERVENANTS

DC1 GAPP : Myriam BERTRAND, psychologue

DC1 cadre juridique : Baptiste GINDRE, éducateur spécialisé

DC1 pathologies : Carole CORSINI, infirmière et cadre de santé

DC1 handicap : Barbara Jaillard, éducatrice spécialisée

DC2 ergonomie : Corine MARTIN, infirmière

DC2 actes vie quotidienne, santé, communication : Violette PETALAS, infirmière et coach professionnel

DC3 projets : Caroline MOYON, éducatrice spécialisée

DC3 travail équipe : Carole CORSINI, infirmière et cadre de santé

DC4 projet d'animation, activités collectives...: Anaïs BRENTERCH Formatrice en travail social et enseignante en Sciences et Techniques Médico Sociales et Fabiena SERPEGINI

METHODES PEDAGOGIQUES

Formation théorique en lien direct avec la pratique

Travail dirigé dans une dynamique de groupe

Apports théoriques et pratico-pratiques

Partage d'expériences

MOYENS PEDAGOGIQUES

Supports de lecture

Vidéoprojecteur permettant des cours ludiques et accessibles (POWER POINT) et facilitant la prise de notes ; visionnage de vidéos et documentaires

Supports d'exercices de révision ou préparatoires aux cours

MOYENS TECHNIQUES

Salle de cours et de pratique (ergonomie)

Vidéoprojecteur

Temps de repas et pauses : 1 heure pour le repas et pauses de 10 min en milieu de matinée et après-midi

DEROULE DE LA FORMATION

1 ^{er} Module	Se positionner comme professionnel dans le champ de l'action sociale
<i>Compétences développées</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier le cadre de son intervention pour se situer en tant que professionnel • Prendre en compte les dimensions éthiques et déontologiques de son intervention

	<ul style="list-style-type: none"> • Mobiliser les connaissances théoriques et pratiques pour se positionner dans le projet de la personne
<p>Objectifs</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre connaissance du projet d'établissement et/ou de service ce qui permet de situer ses missions et repérer sa place de professionnel • Prendre connaissance des éléments d'information disponibles sur la situation de la personne • Organiser et ajuster son intervention, en collaboration avec la personne aidée, son environnement et l'encadrement, en fonction du projet personnalisé, des souhaits de la personne aidée et des évolutions constatées au quotidien • Participer, dans le respect du projet d'établissement et/ou de service, à la définition du projet personnalisé • Contribuer à la liaison avec les autres professionnels qui interviennent auprès de la personne • Appliquer la réglementation en vigueur du champ de l'action sociale et médico-sociale • S'inscrire dans un travail d'équipe et de réseaux • Accueillir et accompagner les nouveaux professionnels et les stagiaires Entretien et actualiser ses compétences professionnelles
<p>Contenus</p>	<p><u>SOCLE COMMUN</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Les bases des politiques publiques et des lois régissant le secteur social et médico-social • L'Etat : les services centraux et les services territoriaux de la cohésion sociale (DRJSCS) • Les agences régionales de santé • Les collectivités territoriales • Les associations /opérateurs du secteur • Les personnes accompagnées et leur participation • Loi 2002-2 rénovant l'action sociale et médico-sociale • Loi protection de l'enfance du 5 mars 2007 • Loi égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées du 11 février 2005 • Lois autonomie des personnes âgées, (20 juillet 2001, 28 décembre 2015) • Lois sur la protection des personnes vulnérables du 5 mars 2007 • Les différents lieux de vie et d'accueil des personnes dans le secteur social, médico-social et éducatif: publics, réglementation applicable, principales missions et financements • Ethique et déontologie : <ul style="list-style-type: none"> • notions et repères d'éthique et de déontologie • secret professionnel et discrétion professionnelle • notions juridiques sur le respect de la vie privée • notions de responsabilité

- responsabilité civile et pénale
- maltraitance, bientraitance, discrimination directe ou indirecte
- Développement de la personne tout au long de la vie, dans ses différentes dimensions, physiques, psychologiques, sociales et culturelles :
- anatomie et physiologie des grandes fonctions et leurs troubles
- les différentes étapes et les caractéristiques du développement de l'être humain tout au long de la vie
- la dimension psycho-sociale du développement de la personne
- Pathologies, troubles, déficiences et incidences somatiques, physiques et sociales : le normal, le pathologique, les troubles, les déficiences et leurs étiologies motrices, intellectuelles, sensorielles, polyhandicap...
- les maladies mentales
- les pathologies liées au vieillissement

Spécialité « accompagnement de la vie à domicile »

- L'organisation du secteur du domicile : action sociale, médico-sociale et sanitaire
- Le contexte d'intervention du secteur de l'aide à domicile :
- services prestataires, mandataires, l'emploi direct
- les différents dispositifs d'aide et de prise en charge
- La notion de qualité du service rendu par le service et par les professionnels : les différents dispositifs d'évaluation de la qualité
- Professionnalisation et construction de l'identité professionnelle

Spécialité « accompagnement de la vie en structure collective »

- L'organisation du secteur :
- les établissements sociaux et médico-sociaux et leur fonctionnement : statut, fonctionnement, financement, publics accueillis, missions
- Le projet d'établissement
- La notion de qualité du service rendu par le service et par les professionnels :
- les outils d'évaluation de la qualité
- la démarche d'évaluation/ certification interne - externe
- Professionnalisation et construction de l'identité professionnelle

Spécialité « accompagnement de la vie à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire »

- L'organisation du système éducatif
- Repères scolaires, périscolaires et loisirs
- La réglementation spécifique applicable aux élèves en situation de handicap, en accueil collectif
- plan personnalisé de scolarisation (PPS)
- guide d'évaluation des besoins de compensation en matière de scolarisation (GEVA-Sco)
- l'orientation
- l'accompagnement
- les personnes ressources
- la coopération et les unités d'enseignement
- Professionnalisation et construction de l'identité professionnelle

Méthodes pédagogiques	Cours basés sur l'échange de pratiques avec apports théoriques sous forme de présentation POWER POINT, travaux dirigés, témoignages, supports de lecture et documentaire Exercices de préparation aux cours ou de révision
Modalités d'évaluation	Contrôles continus tout au long de la formation Épreuve théorique organisée par la DRJSCS en fin de formation : écrit de 2 heures, Note de réflexion sur le positionnement professionnel (coef 1) Épreuve pratique : moyenne des notes des 3 stages (coef1)

2 ^{ème} Module	Accompagner les personnes au quotidien et dans la proximité
Compétences développées	<ul style="list-style-type: none"> Organiser et assurer le suivi de son intervention en fonction des objectifs définis dans le projet personnalisé Favoriser et préserver l'autonomie de la personne en repérant et développant ses potentialités Prendre soin et veiller au bien-être de la personne dans un contexte d'accompagnement de proximité Accompagner la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne Accompagner la personne dans ses activités ordinaires et la gestion de son quotidien Accompagner la personne dans ses activités d'apprentissage pour maintenir ou développer ses capacités Appliquer les règles de tri sélectif et d'éco-responsabilité
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> Collecter les éléments d'information disponibles sur la situation de la personne Mettre en œuvre les modes relationnels et de communication adaptés à chacun Mettre en place et réaliser, en fonction des choix et capacités de la personne, des actes et des activités éducatives contribuant à développer, maintenir ou prévenir la perte d'autonomie Favoriser, encourager, soutenir la communication et l'expression verbale et non verbale Respecter le rythme biologique de la personne Aider à la mobilisation, au déplacement de la personne en garantissant sa sécurité et son confort Aider, dans le respect de la réglementation, aux soins d'hygiène en fonction de l'autonomie ou du handicap Utiliser les actes essentiels de la vie quotidienne pour créer des moments d'échanges privilégiés, valoriser la personne et préserver l'image de soi Aider, lorsque ces actes sont assimilés à des actes de la vie courante, à l'alimentation, la prise de médicaments, l'hydratation, la respiration et aux fonctions d'élimination. Observer, identifier et transmettre les signes révélateurs d'un problème de santé, de détresse et de douleur, tout état inhabituel de la personne Accompagner l'acquisition, le développement ou le maintien des capacités d'apprentissage avec, si besoin, l'utilisation des outils et supports adaptés Encourager, soutenir les activités intellectuelles, sensorielles et motrices par les activités de vie quotidienne Aider à l'habillage et au déshabillage

	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser la personne à l'éco-responsabilité
<p>Contenus</p>	<p><u>SOCLE COMMUN</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Observation, écoute et relation : • méthode et outils • les besoins fondamentaux de la personne • les dimensions affectives, éducatives, sociales et culturelles et d'estime de soi, dans les situations d'accompagnement • les temps clés du quotidien comme support à la relation d'aide et/ou à la relation éducative : modalités d'intervention • Notions de dépendance, d'indépendance et d'autonomie : • développement et maintien de l'autonomie dans l'accompagnement de la personne • Notion de santé : • définition de l'OMS et son implication dans la vie quotidienne jusqu'aux soins palliatifs. • généralités sur les lois relatives à la santé et aux droits des malades : loi du 4 mars 2002, du 22 avril 2005, du 21 juillet 2009, du 18 février 2015 • les principaux paramètres de surveillance de la santé, l'aide à la prise de médicaments • la souffrance et la douleur dans toutes leurs dimensions • notion de prévention et d'éducation à la santé • ergonomie, aide à la mobilité et transferts : • les principes d'ergonomie, les techniques d'amélioration du bien-être de la personne et de confort • l'aide à la mobilité et aux transferts, les aides techniques et domotiques • La personne et son rapport à la nourriture : • plaisir et convivialité • alimentation et culture • hygiène alimentaire • Les rythmes du sommeil • Les fonctions d'élimination • Intimité, vie affective et sexualité • La personne et son rapport au corps : • l'hygiène corporelle, • les techniques d'hygiène et de soin de la personne • approche corporelle : le toucher relationnel ; le corps et les émotions suscitées dans la relation à l'autre • Les techniques et outils de communication verbale et non verbale : • notions sur la communication et le langage non verbal notions sur quelques méthodes et outils spécifiques les plus courants en communication améliorée et alternative • connaissances de base sur les technologies de l'information et des multimédias • Notions de base d'apprentissage en fonction du public accompagné :

- les apprentissages, les techniques pédagogiques, les différents supports : repérages méthodologiques, modalités de mise en œuvre, évaluation
- techniques éducatives favorisant la participation de la personne et l'expression de son choix
- Situations d'urgence et de danger pour la personne :
 - prévention et Secours Civiques de niveau 1
 - évaluation des risques, facteurs de risques, prévention des chutes
 - Les règles d'éco-responsabilité
 - Professionnalisation et construction de l'identité professionnelle

Spécialité « accompagnement de la vie à domicile »

- Alimentation et cuisine :
 - achats alimentaires
 - principes de conservation des aliments, la prévention des intoxications alimentaires
 - techniques culinaires simples appliquées aux situations et aux capacités des personnes
 - utilisation adaptée des appareils et des équipements à domicile
- La personne et son rapport au vêtement et au linge à son domicile :
 - le vêtement, le linge de maison
 - textiles, entretien, lavage, repassage, petites réparations
 - La personne et son rapport au cadre de vie :
 - organisation et adaptation du logement en fonction des habitudes, des activités, de l'état de la personne - notions d'hygiène et de sécurité du logement
 - prévention des accidents domestiques et des chutes
 - entretien : techniques et produits
 - Suivi du budget quotidien :
 - notions de suivi du budget familial, principales mesures de protection des consommateurs,
 - gestion de documents administratifs courants, notion de classement
 - Les moments essentiels de la personne :
- repérage des évolutions des besoins fondamentaux
- repérage, adaptation de l'accompagnement
- Le rapport à l'intime
- Le rapport à la différence et à la singularité dans la prise en compte de l'autre
- Le rapport au toucher dans l'accompagnement
- Accompagnements adaptés à la personne :
 - accompagnement sur des temps de toilette, de repas, de déplacements ou de repos compte tenu de l'état de santé de la personne
 - approches de différents supports et méthodes d'accompagnement de la personne
 - accompagnement en soins palliatifs et fin de vie
 - Accompagnements aux soins : paramètres de la santé et surveillance des indicateurs de la douleur
 - Protocoles liés aux décès

- Notions d'accompagnement au choix et à la prise d'initiative, notion de prise de risque
- Intervention auprès de la famille
- Atelier pédagogique de professionnalisation et construction de l'identité professionnelle (APPCIP)
-

Spécialité « accompagnement de la vie en structure collective »

- Notions d'hygiène et sécurité des locaux, de l'alimentation, du linge
- La personne et son rapport au vêtement et au linge :
 - le vêtement, le linge
 - entretien
- La personne et son rapport à l'alimentation
- La personne et son rapport au cadre de vie :
 - habitudes et repères
 - entretien
- Les moments essentiels de la personne :
 - repérage de l'évolution des besoins fondamentaux
 - repérage des moments clés et accompagnement
- Le rapport à l'intime
- Le rapport à la différence et à la singularité dans la prise en compte de l'autre
- Le rapport au toucher dans l'accompagnement
- Accompagnements adaptés à la personne :
 - les temps clés du quotidien
 - accompagnement sur des temps de toilette, de repas, de déplacements ou de repos compte tenu de l'état de santé de la personne
- approches de différents supports et méthodes d'accompagnement de la personne
- accompagnement en soins palliatifs et fin de vie
- activités et apprentissages
- Accompagnement aux soins :
 - surveillance des paramètres de la santé et des indicateurs de la douleur
- Notions de soins aux défunts
 - Notions d'accompagnement au choix et à la prise d'initiative, notion de prise de risque
 - Professionnalisation et construction de l'identité professionnelle

Spécialité « accompagnement de la vie à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire »

- Hygiène et sécurité des lieux considérés
- procédures et protocoles
- Incidence du handicap sur les apprentissages
- notions de pédagogie et de programmes scolaires
- notions des méthodes, supports et outils d'apprentissage et de communication
- notions des aménagements et adaptations pédagogiques applicables
- La démarche inclusive : notion et méthodes de facilitation
- Conséquences de la situation de handicap sur l'environnement scolaire et éducatif :

	<ul style="list-style-type: none"> • relation du jeune aux autres • la communication avec le jeune • expression du jeune • Professionnalisation et construction de l'identité professionnelle
Méthodes pédagogiques	<p>Cours basés sur l'échange de pratiques avec apports théoriques sous forme de présentation POWER POINT, travaux dirigés, témoignages, supports de lecture et documentaire</p> <p>Exercices de préparation aux cours ou de révision</p> <p>PRATIQUE en salle adaptée pour l'ergonomie</p> <p>PSC1 par intervenant externe</p>
Modalités d'évaluation	<p>Epreuve théorique : notation du Dossier de Pratiques Professionnelles et soutenance orale (coef 2)</p> <p>Epreuve pratique : moyenne des notes des 3 stages (coef1)</p>

3^{ème} Module	Coopérer avec l'ensemble des professionnels concernés
Compétences développées	<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer sur son intervention dans son environnement institutionnel et professionnel • Inscrire son travail au sein d'une équipe pluri professionnelle pour rendre plus efficient l'accompagnement de la personne • Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des projets personnalisés d'accompagnement
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Collecter les éléments d'information disponibles sur la situation de la personne • Echanger avec les autres professionnels qui interviennent auprès de la personne • Transmettre et rendre compte de ses observations et de ses actions dans un but de cohérence et d'adaptation de l'accompagnement • Participer, dans le respect du projet d'établissement et/ou de service, à la définition du projet personnalisé avec et pour la personne, en lien avec l'entourage et l'équipe • Participer à la définition des objectifs, à l'évaluation du projet en fonction des évolutions constatées au quotidien • Contribuer à l'évolution du projet personnalisé, en coopération avec la personne, son environnement et l'encadrement • Expliciter son action en y donnant du sens • Travailler en équipe pluri professionnelle • Participer au travail en réseaux • Participer à des réunions d'échange et d'analyse de pratiques
Contenus	<p><u>SOCLE COMMUN</u></p> <ul style="list-style-type: none"> · Travail en équipe et organisation : - notion de partenariat et de réseau - modalités et processus de travail - organisation du travail et notions de droit du travail

- réunions : contextes, objectifs
- fiches de postes, plannings,
- notions de veille et de garantie, continuité de l'accompagnement
- Notion de complémentarité dans une équipe pluri-professionnelle
 - Transmission et communication professionnelle :
 - les différents supports de communication et leur utilisation
 - écrits professionnels
 - recueil, tri des informations
 - transmissions orales et écrites
 - la prise de parole en situation professionnelle
 - notion de distance professionnelle
 - Notions de projets :
 - projet d'établissement
 - contexte et cadre juridique du projet personnalisé
 - notion de projet personnalisé et méthodologie
 - Participation au projet personnalisé : le repérage des potentiels de la personne au regard de son projet personnalisé
 - le rendu compte de l'intervention
 - la coordination et le travail en réseau avec les autres intervenants
 - Professionnalisation et construction de l'identité professionnelle

Spécialité « accompagnement de la vie à domicile »

- L'intervention à domicile :
- la spécificité et complémentarité de l'intervenant à domicile au sein des équipes pluri-professionnelles et en lien avec l'entourage familial et social
- l'intervention dans un espace privatif et ses enjeux
- les limites de l'intervention à domicile
- Participation au projet personnalisé : la planification, l'organisation et l'adaptation de l'intervention en lien avec l'encadrement et /ou le réseau d'intervenants et la personne
- les accompagnements spécifiques : spécificités des publics, des modalités de prises en charge, des moyens
- La gestion des situations de violences et d'agressivité de la personne ou de l'environnement
- La prévention, le repérage et l'alerte sur les situations de maltraitance
- Contexte professionnel :
 - notions de droit du travail
 - les différents statuts des salariés ou agent de la fonction publique intervenant à domicile
 - les risques professionnels
- Professionnalisation et construction de l'identité professionnelle

Spécialité « accompagnement de la vie en structure collective »

L'intervention en structure

- l'équipe pluri-professionnelle,
- les partenaires : professionnels, familles, bénévoles

	<ul style="list-style-type: none"> • les instances du travail en équipe, réunions et outils de transmission de l'information • Participation à l'élaboration et la mise en oeuvre du projet personnalisé Accompagnements spécifiques : spécificités des publics, des modalités de prises en charge, des moyens • La gestion des situations de violences et d'agressivité de la personne ou de l'environnement • La prévention, le repérage et l'alerte sur les situations de maltraitance • Contexte professionnel : <ul style="list-style-type: none"> • Notion de droit du travail • Les différents statuts de salariés ou agents de la fonction publique • Les risques professionnels • Professionnalisation et construction de l'identité professionnelle <p>Spécialité « accompagnement de la vie à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire »</p> <p>L'intervention en milieu scolaire et en accueil collectif de mineurs</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'équipe de suivi en milieu éducatif • les partenaires • les outils institutionnels • Participation au projet personnalisé • adaptation de l'accompagnant avec l'enseignant ou le professionnel éducatif de référence • transmission et communication professionnelles suivi et communication sur les évolutions du jeune • Accompagnements spécifiques : spécificités des publics, des modalités de prises en compte. des moyens • La gestion des situations de violences et d'agressivité de la personne ou de l'environnement • La prévention, le repérage et l'alerte sur les situations de maltraitance • Contexte professionnel : <ul style="list-style-type: none"> • Notion de droit du travail • Les différents statuts de salariés ou agents de la fonction publique • Les risques professionnels • Professionnalisation et construction de l'identité professionnelle
<p>Méthodes pédagogiques</p>	<p>Cours basés sur l'échange de pratiques avec apports théoriques sous forme de présentation POWER POINT, travaux dirigés, témoignages, supports de lecture et documentaire</p> <p>Exercices de préparation aux cours ou de révision</p>
<p>Modalités d'évaluation</p>	<p>Epreuve théorique : oral à partir d'une étude de situation vécue en stage en lien avec la spécialité (soutenance à partir d'un dossier écrit de 2 à 3 pages) coef 1</p> <p>Epreuve pratique : moyenne des notes des 3 stages (coef1)</p>

4 ^{ème} Module	Participation à l'animation de la vie sociale et citoyenne de la personne
Compétences développées	<ul style="list-style-type: none"> Faciliter la vie sociale et citoyenne de la personne Coopérer avec la famille et l'entourage pour l'intégration sociale et citoyenne de la personne et se situer en tant qu'interface Accompagner la personne dans la mise en œuvre des activités collectives en suscitant sa participation Accompagner la personne dans son affirmation et son épanouissement
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> Etablir, si besoin, le lien et communiquer avec la famille et les membres de l'entourage, dans la limite de ses responsabilités Contribuer au maintien ou au développement des liens familiaux et sociaux Favoriser, encourager, soutenir la communication et l'expression verbale et non verbale en groupe Soutenir la participation citoyenne Accompagner la personne dans tous les événements de la vie Mettre en place et réaliser, en fonction des choix et capacités de la personne, des actes et des activités contribuant à développer, maintenir l'autonomie ou en prévenir la perte Accompagner une personne ou un groupe dans des activités de loisirs en proposant des actions individuelles ou collectives, en favorisant la participation à ces activités Rappeler les règles d'activités dans les lieux de vie considérés pour faciliter une inscription citoyenne Utiliser des outils et supports adaptés dans la réalisation des activités individuelles et collectives
Contenus	<p><u>SOCLE COMMUN</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Socialisation et inscription dans la vie citoyenne Notions, définitions et représentations Les différentes dimensions d'accessibilité Les différentes mesures de protection et de sécurité partenaires et sources d'information nécessaires pour organiser et sécuriser les déplacements et/ou les démarches écoute et sécurisation de la personne La famille et l'entourage : <ul style="list-style-type: none"> l'évolution sociologique de la famille la parentalité les situations de handicap et la famille, vieillissement et famille - relations des professionnels avec les familles et l'entourage : enjeux personnels et partenariat - place de l'aïdant <ul style="list-style-type: none"> Vie collective, dynamique de groupe, gestion des relations et des conflits Activités collectives : <ul style="list-style-type: none"> Objectifs, mise en œuvre et évaluation d'une activité techniques favorisant l'expression de soi Professionalisation et construction de l'identité professionnelle

Spécialité « accompagnement de la vie à domicile »

- Techniques d'animation adaptées aux personnes en fonction de leurs habitudes, de leurs envies et de leurs repères culturels
- Communication verbale et non verbale.
- Communication avec les familles et les aidants naturels :
 - les relations avec les membres de la famille et les aidants
 - les situations de crise au sein de la famille
- Prévention de l'isolement des personnes :
 - les relations avec l'entourage proche et le voisinage
 - repérage des activités proposées sur un territoire et de leur accessibilité
 - Les conséquences de l'isolement des personnes
- Professionnalisation et construction de l'identité professionnelle

Spécialité « accompagnement de la vie en structure collective »

- Techniques éducatives et projet d'activité :
 - activités collectives
 - méthodologie du projet d'animation
 - techniques éducatives et d'animation
 - Notions d'apprentissage et de pédagogie : démarches et outils
- Communication verbale et non verbale
- Communication avec les familles et les aidants
- Prévention de l'isolement des personnes
 - relations au sein de l'établissement et en dehors de l'établissement
 - repérage des activités proposées et de leur accessibilité
 - Les conséquences de l'isolement des personnes
- Professionnalisation et construction de l'identité professionnelle

Spécialité « accompagnement de la vie à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire »

- Activités inclusives
 - communication et médiation autour du handicap
 - techniques éducatives et projet d'activité
 - activités collectives
 - méthodologie du projet d'animation
 - techniques éducatives et d'animation
- Notions d'apprentissage et de pédagogie : démarches et outils
- Communication verbale et non verbale
- Communication avec les familles et les aidants
- Prévention de l'isolement des jeunes :
 - Relations au sein des différents lieux de vie
 - Mise en accessibilité des activités proposées et de leur accessibilité
 - Les conséquences de l'isolement des personnes
- Professionnalisation et construction de l'identité professionnelle

Méthodes pédagogiques	Cours basés sur l'échange de pratiques avec apports théoriques sous forme de présentation POWER POINT, travaux dirigés, témoignages, supports de lecture et documentaire Exercices de préparation aux cours ou de révision Jeux de rôles
Modalités d'évaluation	Epreuve théorique : exposé devant jury d'un projet favorisant l'animation de la vie sociale et citoyenne (coef 1) Epreuve pratique : moyenne des notes des 3 stages (coef 1)

DISPENSES ET ALLEGEMENTS

ANNEXE II

Dispenses de certification et allègements de formation des domaines de compétence du socle commun de connaissances et de compétences

Diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social niveau V	Diplôme d'Etat d'assistant familial	Diplôme d'Etat d'aide soignant	Diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture	Titre professionnel assistant de vie ou titre professionnel assistant de vie aux familles		Certificat Employé familial polyvalent suivi du Certificat de qualification professionnelle assistant de vie
				Acquis avant 2016	Acquis après 2016	
<i>Ministère responsable de la certification</i>	<i>Affaires sociales</i>	<i>Santé</i>	<i>Santé</i>	<i>Travail emploi formation</i>	<i>Travail emploi formation</i>	<i>Branche des salariés du particulier employeur IPERIA</i>
DC1 socle : Se positionner comme professionnel dans le champ de l'action sociale	allègement				allègement	
DC2 socle : Accompagner la personne au quotidien et dans la proximité		dispense		allègement	dispense	allègement
DC3 socle : Coopérer avec l'ensemble des professionnels concernés	allègement	allègement	allègement	allègement	dispense	
DC4 socle : Participer à l'animation de la vie sociale et citoyenne de la personne				allègement	allègement	allègement

Diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social niveau V	Brevet d'études professionnelles Carrières sanitaires et sociales ou Brevet d'études professionnelles Accompagnement, soins et services à la personne	Certificat d'aptitude professionnelle assistant technique en milieu familial ou collectif	Certificat d'aptitude professionnelle Petite enfance	Brevet d'aptitude professionnelle d'assistant animateur technicien	Brevet d'études professionnelles agricole option services aux personnes	Certificat d'aptitude professionnelle agricole service en milieu rural	Certificat d'aptitude professionnelle agricole Services aux personnes et vente en espace rural
Ministère responsable de la certification	Education nationale	Education nationale	Education nationale	Jeunesse et sport	Agriculture	Agriculture	Agriculture
DC1 socle : Se positionner comme professionnel dans le champ de l'action sociale	Allègement		allègement		allègement		
DC2 socle : Accompagner la personne au quotidien et dans la proximité	Dispense	allègement			dispense	allègement	dispense
DC3 socle : Coopérer avec l'ensemble des professionnels concernés	Dispense		allègement		dispense	allègement	allègement
DC4 socle : Participer à l'animation de la vie sociale et citoyenne de la personne	Allègement		allègement	dispense	allègement		allègement

MODALITES D'EVALUATION

Evaluation des acquis :

- Certifications écrites et orales

DC1 : contrôles continus tout au long de la formation

Épreuve théorique organisée par la DRJSCS en fin de formation : écrit de 2 heures, note de réflexion sur le positionnement professionnel (coef 1)

Epreuve pratique : moyenne des notes des 3 stages (coef1)

DC2 :

Epreuve théorique : notation du Dossier de Pratiques Professionnelles et soutenance orale (coef 2)

Epreuve pratique : moyenne des notes des 3 stages (coef1)

DC3 :

Epreuve théorique : oral à partir d'une étude de situation vécue en stage en lien avec la spécialité (soutenance à partir d'un dossier écrit de 2 à 3 pages) coef 1

Epreuve pratique : moyenne des notes des 3 stages (coef1)

DC4 :

Epreuve théorique : exposé devant jury d'un projet favorisant l'animation de la vie sociale et citoyenne (coef 1)

Epreuve pratique : moyenne des notes des 3 stages (coef1)

MOYENS PERMETTANT DE SUIVRE L'EXECUTION DE L'ACTION ET D'EN APPRECIER LES RESULTATS ET MODALITES D'EVALUATION DE LA SATISFACTION

- Feuilles émargement pour assiduité (pas plus de 5 jours d'absence autorisée)
- Suivi des stagiaires par un formateur référent : lien entre coordo et apprenants et équipe formateurs, suivi de stage...

Exercices et contrôles continus, travaux dirigés afin d'évaluer les acquis

Evaluation sur lieu de stage pour évaluer li lien entre la théorie et la pratique

- Bilan de fin de parcours avec enquête satisfaction et questionnaire bilan individuel
- Bilan post-formation 6 mois suivant la formation

FORMALISATION DE LA FORMATION

Attestation de fin de formation, PSC1

A l'obtention du diplôme : livret de formation et relevé de notes

Pour tout renseignement ou inscription, merci de nous contacter :

inscriptions@carrel.fr ou Isabelle RAKOTOANOSY irakotoanosy@carrel.fr

Coordinatrice pédagogique : Barbara Jaillard / bjillard@carrel.fr

Référent administratif :

Formation initiale : Ngoc MERLE / 04 78 72 54 85 / nmerle@carrel.fr

Formation continue : Christèle Nacci / 04 78 72 16 66 / cnacci@carrel.fr / www.carrel.fr

N° de SIRET : 424 660 314 00024 Code APE : 8559A

Enregistré auprès du Préfet de la région ARA sous le N° 82 69 06 463 69. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.